

Fiche de données de sécurité

1. IDENTIFICATION ET UTILISATION DU PRODUIT ET FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT
UTILISATION:

ACID PEROXY SAN
Acide nettoyant assainissant.

Fabricant



LIBERCHEM Inc.
572 Avenue Orly, Dorval
Québec, Canada
H9P 1E9
Tel: 514 631-7177

TÉLÉPHONE D'URGENCE

Centre antipoison (Québec) : 1 (800) 663-5060
CANUTEC : (613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

• Classification du risque de la substance - Mention de Danger



GHS05 CORROSION

Mention de danger

Corrosion cutanée, Provoque des lésions oculaires graves, provoque des brûlures de la peau. Si ingérer provoque des brûlures de l'appareil digestif. Inhalation : peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

• Élément d'étiquetage



• Conseils de Prudence

Si un avis médical est nécessaire; ailler le contenant ou l'étiquette disponible.

Garder hors de portée des enfants

Lire l'étiquette avant l'utilisation

Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation.

Contact avec la peau (cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés, rincer à l'eau sous la douche

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, Retirer les lentilles de contact si présents et facile à enlever, continuer le rinçage

Éliminer le contenu des contenants conformément aux réglementations nationales, internationales, régionales et locales.

Appeler immédiatement un centre antipoison/un médecin.

• Entreposage

Garder sous clef.

Système de Classification selon le NFPA - échelle (0-4)



Santé =3
Inflammabilité = 0
Instabilité : 0

HMIS - échelle (0-4)

SANTE	3
INFLAMMABILITE	0
DANGER PHYSIQUE	0

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX

Dénomination chimique : Mélange

Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additions non dangereuses

No CAS	Nom chimique	Concentration
7664-93-9	Acide sulfurique	10 - 15 %
75-75-2	Acide méthanesulfonique	10 - 30 %
7722-81-1	Peroxyde D'hydrogène	1 - 5 %

4. PREMIERS SOINS

INHALATION : Amener la victime à l'air frais, Traiter de façon symptomatique. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
PEAU Laver immédiatement et abondamment à l'eau ou sous la douche pendant au moins 15 minutes, laver les vêtements avant de les réutiliser. Faire immédiatement appel à une assistance médicale
YEUX Rincer immédiatement à grande eau en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer de rincer. Consulter un médecin immédiatement .

Code produit : 105720

Page 1 sur 4

Fiche de données de sécurité

INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR, Ne pas faire avaler à une personne inconsciente. Si la victime est consciente lui rincer la bouche. et lui faire prendre beaucoup d'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale

- Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés) : (Consulter la section 11) -Pas d'autres informations importantes disponibles
- Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, s'il y a lieu : Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

- MOYENS D'EXTINCTION : Utiliser les moyens appropriés pour éteindre le feu : Dioxyde de carbone (CO₂), poudre, mousse chimique.
- AGENTS D'EXTINCTIONS INAPPROPRIÉS : Inconnu
- DANGERS SPÉCIFIQUES PENDANT LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Non inflammable ou combustible
- PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : les produits de décomposition peuvent comprendre de l'oxyde de carbone, oxyde de soufre
- ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES POMPIERS : Utiliser un équipement de protection personnelle.
- MÉTHODES SPÉCIFIQUES D'EXTINCTION : Les résidus d'incendie et d'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE : Porter des équipements de protection, éloigner les personnes non protégées. (Se référer à la section 8 pour la protection individuelle). Et section 13 pour les données sur l'élimination du produit.
- PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines.
- MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE : Utiliser des matériaux absorbant non combustible tel que le sable, la vermiculite, absorbants universel, sciure de bois, Utiliser une ventilation adéquate. (Se référer à la section 13 pour l'élimination du produit).

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÛRETÉ EN MATIÈRE DE MANUTENTION : Le lieu de travail doit être bien ventilé afin de prévenir la formation de vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés - dégagera le gaz de chlore.
- CONDITIONS DE SÉCURITÉ RELATIVES AU STOCKAGE ET MATÉRIEL INCOMPATIBLES : Éviter la chaleur, produits chlorés ou produit dégageant du chlore., agents de blanchiment. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés.
- Température d'entreposage : -10 °C à 35 °C

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- PARAMÈTRES DE CONTRÔLE,

COMPOSANTES AVEC LES VALEURS LIMITES RELATIVES À L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE	
7664-93-9 Acide Sulfurique	
TWA (Thoracic fraction)	0.2 mg / m ³ (ACGIH)
TWA	1 mg / m ³ (NIOSH REL)
7722-84-1 Peroxyde Hydrogène	
TWA	1 ppm (ACGIH)
TWA	1 ppm (NIOSH REL)
	1.4 mg/m ³

- MESURES D'INGENIERIE APPROPRIÉES : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Utiliser des procédures en vase clos, la ventilation aspirante locale, ou tout autre moyen technique de contrôle afin de conserver les niveaux des substances en suspension en-deçà des limites d'exposition. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

- MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

GANTS : Gants imperméables



YEUX : Lunettes protectrices



RESPIRATOIRE : Masque à cartouche au besoin



AUTRES : Vêtement de protection



9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE :	Liquide clair rose
ODEUR	légère
PH	< 1 (100%)
POINT DE FUSION	Non disponible
POINT D'ÉBULLITION	100 °C.
POINT D'ÉCLAIR	sans objet
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible

Code produit : 105720

Page 2 sur 4

Fiche de données de sécurité

INFLAMMABILITÉ (Solide, gaz)	Non applicable
LIMITES INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
LIMITES SUPÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ	Non disponible
TENSION DE VAPEUR (20 °C)	Non disponible
DENSITÉ (20 °C)	1.170 - 1.205
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	Complète
DENSITÉ DE VAPEUR	Non disponible
COEFFICIENT DE PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Non disponible
VISCOSITÉ	Non disponible

10. STABILITÉ. ET REACTIVITÉ

• STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans des conditions normales
• RISQUE DE REACTIONS DANGEREUSES	Ne pas mélanger avec des produits chlorés
• CONDITIONS À ÉVITER	Pas d'autres informations importantes disponibles
• MATIÈRES INCOMPATIBLES	Bases, métaux, matières organiques, Agents de blanchiment chlorés,
• PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, Oxyde de soufre.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

• INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXIQUES,

Toxicité Aigüe :

7664-93-9	Acide Sulfurique (10 – 25%)
Oral (LD50)	2140 mg.kg (rat)

EFFETS SUR LA SANTÉ	Cause des brûlures aux voies respiratoires, accompagnées d'une sensation de brûlure dans le nez et la gorge, d'une toux, d'une respiration sifflante, d'un essoufflement et d'un œdème pulmonaire. Les symptômes d'un œdème pulmonaire peuvent survenir après l'exposition. Un contact cutané chronique à une faible concentration pour causer une dermatite Peut être fatal par ingestion, inhalation ou absorption par la peau. Corrosif. Organes-cibles: voies respiratoires, peau, yeux, dents. 15 mg/m3 (ACIDE SULFURIQUE) est hautement dangereux pour la vie ou la santé.
EXPOSITION CHRONIQUES	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation
CANCÉROGÉNÉCITÉ	Aucun composant de ce produit présent n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC.
MUTAGÉNÉCITÉ	Donnée non disponible
TERATOGENÉCITÉ	Donnée non disponible

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. On peut s'attendre à ce qu'il produise une importante écotoxicité s'il est exposé aux organismes et aux systèmes aquatiques Toxicité pour les poissons : Acide sulfurique : CL50 : 22 mg/L 96 h Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Acide méthanesulfonique 48 h CE50 Daphnia (Daphnie): 70 mg/l
----------------	--

PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Donnée inconnue
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION/MOBILITÉ DANS LE SOL	Ce produit n'est pas présumé bioaccumulable
AUTRES EFFETS NOCIFS	Donnée inconnue

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts / les conduits d'alimentation en eau.
Détruire conformément à toutes les réglementations applicables

DÉCHETS DES RÉSIDUS / PRODUITS NON UTILISÉS	Éliminer conformément à toute la réglementation locale, provinciale et fédérale.
---	--

14. INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORT

Numéro UN	UN1760
Désignation officielle pour le transport	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S (Acide Sulfurique, acide méthanesulfonique)

Fiche de données de sécurité

Classe de danger relative au transport



Classe : 8 substances corrosifs
Étiquette : 8

Groupe d'emballage

II

Dangers pour l'environnement

Non

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit Tel que vendu

Classification selon le SIMDUT

E Matière corrosive

CERCLA Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Acide sulfurique	7664-93-9	1000	7154

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Composants	No. CAS	Component RQ (lbs)	Calculated product RQ (lbs)
Acide sulfurique	7664-93-9	1000	7154

SARA 311/312 Dangers :

Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

SARA 302 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 302:

Acide sulfurique	7664-93-9	13.9785 %
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	4.8895 %

Date d'émission 12-02-2026

Version 0.0

Préparé par Service des affaires réglementaires.

Nous avons caractérisé les risques généraux du produit en fonction de l'USAGE QUE NOUS RECOMMANDONS POUR CE PRODUIT.

Tout usage non conforme à nos recommandations peut influencer sur la caractérisation des risques.

Cette fiche signalétique contient de l'information sur la santé et la sécurité. Le produit doit être utilisé dans des applications conformes à notre documentation sur le produit. Toute personne manipulant ce produit doit être informé des précautions à prendre quant au produit et doit avoir accès à cette information. Pour tout autre usage, les expositions doivent faire l'objet d'une évaluation afin de permettre l'instauration de pratiques de manutention et de programme de formation susceptible de garantir la sécurité en milieu de travail. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à votre représentant technique.

AVIS DE NON RÉPONSABILITÉ :

L'information ci-dessus est basée sur des données jugées exactes. Aucune garantie, expresse ou implicite n'est basée par rapport à ces données ou cette information. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit convient aux conditions d'utilisation prévues.